



Règlement de l'Epreuve

Grand Prix de l'Ardèche 2016 **Golf du Domaine de Saint Clair – Annonay** **Samedi 21 et Dimanche 22 mai 2016**

Formule :

36 Trous Stroke Play – 18 Trous par Jour
Epreuve régie par le règlement général des épreuves fédérales amateurs et les règlements spécifiques de la Ligue Rhône Alpes.

Séries Grand Prix :

Il n'y a plus de limite d'index pour l'inscription des joueurs aux grand prix.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames,
- les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur,
- puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions,
- puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de 33 dames.

**Les joueurs devront s'assurer de leur participation en appelant l'accueil du golf au
04 75 67 24 23.**

Critères d'engagement : 144 joueurs dont : 33 dames mini, 14 pros maxi, 14 wild cards maxi

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la Fédération Française de Golf **et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€** ou être licencié d'une Fédération Etrangère reconnue



- être à jour de ses droits d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription.
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition.

Note :

Un joueur U16, titulaire de la licence or, ayant l'index requis, est prioritaire.

Un joueur U16, titulaire de la licence or, classé au mérite amateur mais n'ayant pas l'index requis, n'est pas prioritaire. Il pourra rentrer en fonction de sa place au mérite amateur.

Un joueur U16, titulaire de la licence or, non classé au mérite amateur et n'ayant pas l'index requis, n'est pas prioritaire

Inscriptions : Elles devront se faire impérativement par courrier avec Nom, Prénom, Numéro de Licence, Age et être accompagné du Droit d'engagement adressé à :
Golf du Domaine de Saint Clair,
Route du Golf, « Le Pelou »
07430 Saint Clair
Cheque à l'ordre de la SNC GOLF

Clôture des Inscriptions le 05 mai 2016 à 18h00

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Droit d'engagement :

- 80 € pour les non membres
- 40 € pour les joueurs de 19 à 25 ans.
- 40 € pour les joueurs de moins de 18 ans.
- 40€ adultes membres du club St Clair
- 20€ jeunes de 25 ans et moins membres du club St Clair



BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : -----

PRENOM : -----

Index-----

CLUB-----

NUMERO DE LICENCE -----

Adresse-----

Téléphone-----

Adresse email -----

Ci-joint chèque de -----

Heures de Départs : Le tirage des départs se fera par niveau d'index et par sexe, pour le premier tour, par ordre inverse des résultats pour le deuxième tour.

Les départs seront disponibles à partir de 15h00 le jeudi 19 mai 2016, par téléphone au secrétariat du Domaine au 04 75 67 24 23 ou sur le site du Golf ou sur le site de la FFGolf.

Départage : En cas d'égalité pour la première place, départage en play off trou par trou suivant les règles du Strokeplay sur le ou les trous fixés par le comité.

Prix : 1^{er} Brut et 2eme brut Messieurs et Dames

Remise des Prix : Le Dimanche 22 mai au Domaine du Golf Saint Clair après l'arrivée du dernier groupe.

Sandrine RIVAL
Assistante direction golf
Tel : 04 75 67 24 23



HEBERGEMENT

DOMAINE DU GOLF ST CLAIR

TARIFS SPECIAL GRAND PRIX (petit déjeuner compris)

- Chambre 1 personne : 93.00€
- Chambre 2 personnes : 126.00€

Formule buffet le midi pendant la compétition 15.00€ hors boissons

Le soir le restaurant Le W vous accueille de 19h00 à 21h00 reservation obligatoire

PLAN D'ACCES